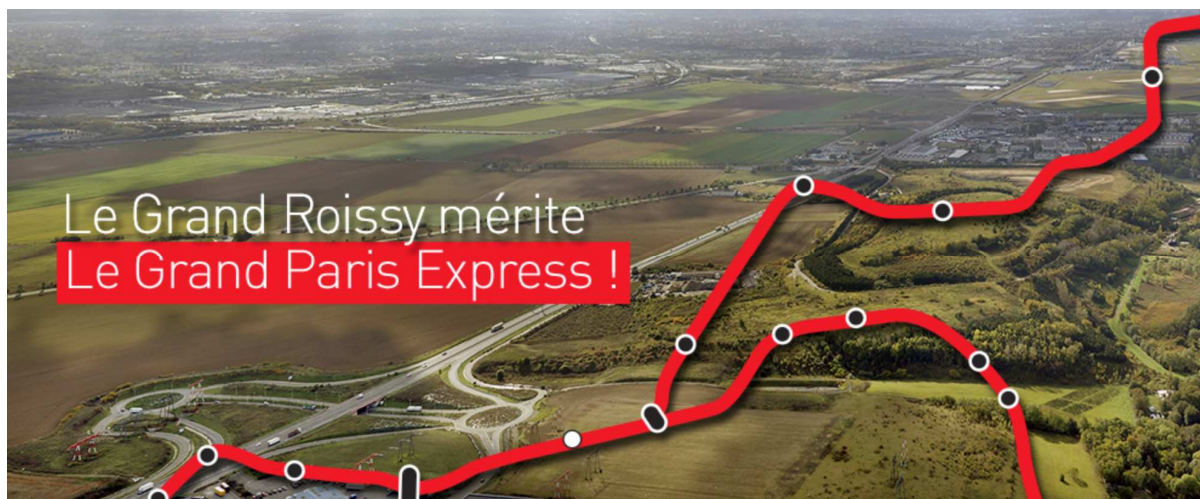




DOSSIER DE PRESSE



Les élus du Grand Roissy se mobilisent pour la réalisation des tronçons Nord et Est de la ligne rouge du Grand Paris Express à l'horizon 2025

23 janvier 2013

Contacts presse :
Agence Manifeste

Rachel Brunella – rachel.brunella@manifeste.fr – 01 55 34 93 37 / 06 21 03 08 30
Lorraine Froment – lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87 / 06 08 35 88 89

SOMMAIRE

○	Communiqué de presse	3
○	Qui sommes-nous ?.....	7
○	Pourquoi agissons-nous ?.....	8
○	Nos actions.....	9
	⇒ La Motion et le courrier au 1 ^{er} Ministre	
	⇒ La Pétition	
○	Résultats du sondage	15
○	Etude prospective sur l'emploi au sein du Grand Roissy.....	16
○	Fiche d'identité du territoire.....	18
○	Annexes.....	19
	⇒ Principaux CDT du territoire : chiffres clés, projets liés au Grand Paris Express, Développement des infrastructures et Développement économique & culturel.....	20



COMMUNIQUE DE PRESSE

60 élus du Val d'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis, demandent au Premier ministre le métro automatique du Grand Paris Express pour 2025

Paris, le 23 janvier 2013 - Les élus du Grand Roissy et du Bourget (49 villes, 5 intercommunalités) ainsi que les conseils généraux du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis, toutes sensibilités politiques confondues, se mobilisent pour la réalisation de la ligne rouge du Grand Paris Express.

Ensemble, ils ont présenté le 23 janvier à l'Assemblée Nationale, une motion commune et un courrier adressé au Premier Ministre pour obtenir, dès 2025, la mise en service des tronçons Nord et Est de la ligne rouge du Grand Paris Express.

Pour ces élus, *"rien ne justifie que la réalisation de la ligne rouge du Grand Paris Express soit reportée. La desserte du territoire est vitale pour créer 100 000 emplois dans les 15 ans à venir, permettre aux jeunes de trouver un travail plus facilement en Ile-de-France, plus de 6 milliards d'euros seront investis par des acteurs privés dans le Grand Roissy. Le métro automatique du GPE va faciliter le quotidien de 500 000 habitants qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Notre territoire est la porte d'entrée de la France sur l'Europe et sur le monde avec les aéroports de Roissy et du Bourget, comment imaginer plus longtemps que ses habitants soient déconnectés du Grand Paris ? ».*

Une étude économique prospective évalue à plus 100 000 nouveaux emplois d'ici 2025, le potentiel de création de postes liés aux projets du territoire du Grand Roissy

Réalisée fin 2011 et début 2012 par le cabinet ECODEV Conseil à la demande de l'EPA¹ Plaine de France, cette étude se focalise sur 25 projets portés par le territoire du Grand Roissy et du Bourget, en tentant d'en mesurer la potentialité en matière de création d'emplois.

Bénéficiant de deux infrastructures aéroportuaires de rang mondial (CDG et Le Bourget) le territoire qui connaît la plus forte croissance économique d'Ile-de-France, devrait accueillir plus de 100 000 nouveaux emplois d'ici 2025.

- **A l'horizon 2017**, entre la création d'Aéroville, la progression du trafic de Roissy CDG, l'achèvement du Roissy Parc International, **26 000 nouveaux emplois seront créés.**

¹ Etablissement Public d'Aménagement

- **75 000 postes supplémentaires viendraient s’y ajouter d’ici 2025** avec l’International Trade Center de Roissy, le projet Aérolians, la densification de Paris Nord 2, la réalisation du Triangle de Gonesse et d’EuropaCity.

Ces créations d’emplois directs sont en très grande partie liées aux 6 milliards d’euros d’investissements privés programmés sur le territoire et conditionnées au développement de l’infrastructure de transports en commun dont la charpente sera assurée par le métro automatique du Grand Paris Express. Tout retard de calendrier dans la réalisation du métro pourrait compromettre ce dynamisme économique et son rôle essentiel pour des villes aujourd’hui durement touchées par le chômage.

Tronçon Nord du Grand Paris Express (Ligne Rouge) : près de 80 % des habitants des territoires concernés estiment que le métro automatique va améliorer leur quotidien et aura un rôle positif pour l’emploi.

Dans un sondage commandité par l’association des collectivités du Grand Roissy à l’institut CSA, les habitants du territoire de la Plaine de France expriment clairement leur espoir de pouvoir disposer du métro automatique du Grand Paris Express.

Les transports en commun occupent une place particulièrement importante dans la vie des habitants du territoire du Grand Roissy. Ils sont en effet **près de 6 sur 10 (57%) à les fréquenter au moins un jour par semaine** contre 43% qui les utilisent moins d’un jour par semaine.

Et si, au global, 6 habitants du territoire sur 10 sont satisfaits des transports publics, seuls 15 % sont « très satisfaits » du service rendu. A l’inverse, 37 % jugent l’offre insatisfaisante.

Dans le détail, on note que les habitants du territoire sont une courte majorité (56 %) à se déclarer satisfaits des liaisons banlieues-Paris. Plus inquiétant, ils sont même **53 % à juger les liaisons banlieue à banlieue insatisfaisantes.**

Or, la fonction assignée à ce transport est essentielle à leur vie quotidienne : pour la majorité des usagers (55 %), les transports servent à se rendre au travail ou à un établissement d’enseignement secondaire ou supérieur (lycée, université).

C’est donc tout naturellement que la perspective de disposer d’un métro automatique est plébiscitée par les habitants du territoire du Grand Roissy :

- **plus de 80 % estiment que le métro Grand Paris Express aura un rôle positif pour l’emploi et l’implantation de nouvelles entreprises sur le territoire**
- **ils sont 77 % à estimer que cela leur permettra de passer moins de temps dans les transports**
- **enfin, près d’un habitant sur six (59 %) pense que cela pourrait participer à mieux lutter contre les exclusions.**

Si le métro automatique « Grand Paris Express » desservait leur commune ou les communes limitrophes, 78 % des habitants utiliseraient plus souvent les transports en commun.

Enfin, **84 % des habitants du territoire jugent importante pour l’avenir de leur commune la mise en service du métro automatique.**

Sondage réalisé par l'institut CSA, du 16 au 19 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 811 individus âgés de 15 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas avec stratification par commune de résidence.

Une large mobilisation lancée tous azimuts pour appuyer la demande au Premier Ministre

Une pétition est d'ores et déjà disponible en ligne sur le site internet de l'Association des Collectivités du Grand Roissy www.grandroissy-grandparis.fr pour recueillir le soutien des habitants et salariés du territoire.

Jeudi 24 janvier, une publicité sera publiée en pleine page dans Le Parisien pour informer les citoyens et les inviter à agir de concert avec leurs élus locaux.

Contacts presse :

Agence Manifeste

Rachel Brunella – rachel.brunella@manifeste.fr – 01 55 34 93 37 / 06 21 03 08 30
Lorraine Froment – lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87 / 06 08 35 88 89

Liste des élus signataires

Députés

Yves ALBARELLO, Député de Seine-et-Marne, Rapporteur du Suivi et de l'Application de la Loi du Grand Paris, Maire de Claye-Souilly

François ASENSI, Député de la Seine-Saint-Denis, Maire de Tremblay-en-France, Président de la Communauté d'Agglomération Terres de France

Daniel GOLDBERG, Député de Seine-Saint-Denis

Jean-Pierre BLAZY, Député du Val d'Oise, Maire de Gonesse

François PUPPONI, Député du Val d'Oise, Maire de Sarcelles

Sénateurs

Vincent CAPO-CANELLAS, Sénateur de Seine-Saint-Denis, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, Maire du Bourget

Claude DILAIN, Sénateur de Seine Saint-Denis

Présidents de Conseils Généraux

Vincent EBLE, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne

Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Arnaud BAZIN, Président du Conseil Général du Val d'Oise

Conseillers Généraux

Bernard CORNEILLE, Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, Maire d'Othis,

Gérard SEGURA, Vice-Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Maire d'Aulnay-sous-Bois, Président de l'Association Paris Porte Nord Est

Michel MONTALDO, Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise

Cédric SABOURET, Conseil général du Val d'Oise

Luc BROUSSY, Conseil général du Val d'Oise

Présidents d'intercommunalités

Patrick RENAUD, Président de la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France, Président de l'Association des Collectivités du Grand Roissy

Didier VAILLANT, Président de la Communauté d'agglomération Val de France, Conseiller Général du Val d'Oise

Bernard RIGAULT, Président de la Communauté de communes Pays de la Goële et du Multien, Maire de Moussy-le-Neuf

Daniel HAQUIN, Président de la Communauté de communes Plaine de France, Maire de Juilly

Maires

Michel AUMAS, Maire d'Arnouville

Jean-Luc HERKAT, Maire de Bonneuil-en-France

Francis MALLARD, Maire de Bouqueval

Olivier KLEIN, Maire de Clichy-sous-Bois

Joël MARION, Maire de Compans

Stéphane JABUT, Maire de Dammartin-en-Goële

Bernard ANGELS, Maire d'Ecouen

Isabelle RUSIN, Maire d'Epiais-les-Louvres

Michèle GRENEAU, Maire de Fontenay-en-Parisis

Pierre BARROS, Maire de Fosses

Maurice LEFEVRE, Maire de Garges-lès-Gonesse

Alain LOUIS, Maire de Goussainville

Jean-Claude GENIES, Maire de Gressy

Daniel HAQUIN, Maire de Juilly

Didier MIGNOT, Maire de Le Blanc Mesnil

Alain AUBRY, Maire de Le Mesnil-Amelot

Hervé DEZOBRY, Maire de Le Mesnil Aubry

Georges DELHALT, Maire de Le Thillay

Didier GUEVEL, Maire de Le Plessis-Gassot

Alain CALMAT, Maire de Livry-Gargan

Michel MOUTON, Maire de Longperrier

Jean-Marie FOSSIER, Maire de Louvres

Jean-Louis DURAND, Maire de Marchémoret

André SPECQ, Maire de Marly-la-Ville

Marion BLANCARD, Maire de Mauregard

Xavier LEMOINE, Maire de Montfermeil

Armand JACQUEMIN, Maire de Moussy-le-Vieux

Jean-Louis CHAUVET, Maire d'Oissery

Yves MURRU, Maire de Puiseux-en-France

André TOULOUSE, Maire de Roissy-en-France

Daniel DOMETZ, Maire de Saint-Mard

Germain BUCHET, Maire de Saint-Witz

Stéphane GATIGNON, Maire de Sevran, Conseiller Régional d'Ile-de-France

Jean-Noël MOISSET, Maire de Survilliers

Bruno REGAERT, Maire de Vaud'Herland

Gilles CHAUFFOUR, Maire de Villeneuve-sous-Dammartin

Frédéric DIDIER, Maire de Vémars

Nelly ROLAND IRIBERRY, Maire de Villepinte

Christian NAHON, Maire de Villeron

Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-Bel

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association des Collectivités du Grand Roissy a été créée le 19 octobre 2011, dans le sillage des réflexions sur le Grand Paris afin de réunir l'ensemble des collectivités sous une représentation unique pour mieux défendre leurs enjeux et leur vision dans ces débats.

L'Association regroupe :

- **57 communes** telles qu'Arnouville-lès-Gonesse, Aulnay-sous-Bois, Claye-Souilly, Clichy-sous-Bois, Compans, Dammartin-en-Goële, Epiais-les-Louvres, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Gressy, Le Mesnil-Amelot, Le Thillay, Louvres, Marchémoret, Mauregard, Mitry-Mory, Montfermeil, Roissy-en-France, Saint-Mard, Sarcelles, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte, Villeron, Villiers-le-Bel,...
 - **5 intercommunalités** telles que la Communauté de communes de la Plaine de France, la Communauté d'Agglomération Terres de France, la Communauté d'Agglomération Val de France, la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France, la Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien
 - **3 conseils généraux** : Val d'Oise, Seine-et-Marne et Seine-St-Denis
- ⇒ A ces collectivités, s'ajoute la Communauté d'Agglomération de l'aéroport du Bourget, qui prend part dans le CDT « Pôle Métropolitain du Bourget » et qui s'associe à la démarche de l'association.

Les principaux objectifs de l'Association sont de :

- Proposer à l'Etat, à la région et aux départements des modalités de gouvernance du Grand Roissy, d'en définir le périmètre et de conduire les discussions au nom des membres de l'association
- Participer aux réflexions sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire et en particulier à celles liées au Grand Paris, aux projets de transports en commun, d'équipements et d'infrastructures indispensables au développement du Grand Roissy
- Recueillir et d'étudier toutes les propositions pouvant émaner des collectivités territoriales membres de l'association
- Assurer la liaison permanente entre les collectivités territoriales membres de l'association d'une part et avec les départements, la région et l'Etat d'autre part
- Désigner les membres des collectivités territoriales membres de l'association aux différentes instances de gouvernance qui auront fait l'objet d'un accord

POURQUOI AGISSONS-NOUS ?

Le Premier Ministre, M. Jean-Marc Ayrault, devrait rendre ses arbitrages sur le Grand Paris Express, et notamment le calendrier de sa réalisation, courant février 2013.

Contrairement à ce que préconise le Rapport Auzannet remis en décembre 2012 à Mme Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, la réalisation à l'horizon 2025 des tronçons Nord et Est de la ligne rouge du Grand Paris Express et notamment de la ligne prévue entre le Bourget et le Mesnil-Amelot en passant par Roissy, est essentielle :

- Pour désenclaver nos villes et nos quartiers et améliorer le quotidien de **500 000 habitants**
- Pour réaliser les **6 milliards d'investissements prévus par des acteurs privés** sur le territoire du Grand Roissy
- Pour créer **100.000 emplois** dans les 15 ans à venir et permettre aux jeunes du territoire de trouver un travail plus facilement en Ile-de-France
- Pour soutenir notre effort de construction de **70 000 nouveaux logements**
- Pour conforter notre rôle moteur dans le développement de la région capitale



NOS ACTIONS : LA MOTION ET LE COURRIER AU 1^{er} MINISTRE

Pour appuyer nos convictions, nous présentons le mercredi 23 janvier 2013 à l'Assemblée Nationale, une motion commune et un courrier adressé au Premier Ministre pour la mise en service des tronçons Nord et Est de la ligne rouge du Grand Paris Express d'ici à 2025.

Motion pour la réalisation en 2025 de la Ligne Rouge du métro automatique Grand Paris Express

Exposé

Le (Président/Maire) indique que le Gouvernement décidera courant février 2013 du calendrier de réalisation du métro automatique du Grand Paris Express. Le Grand Roissy, entre Le Mesnil Amelot, Roissy et Le Bourget, est un territoire stratégique de 500.000 habitants au formidable potentiel de développement économique. Un territoire prioritaire qui, de Sarcelles et Villiers-le-Bel à Clichy et Montfermeil, connaît un chômage élevé. Un territoire où le métro automatique est une nécessité majeure.

Considérant que le Grand Paris répond à la priorité absolue : l'emploi, Sur le Grand Roissy, plus de 100.000 emplois seront créés dans les années à venir à condition que soit mise en service rapidement la ligne rouge du Grand Paris Express. Elle doit aussi permettre aux milliers de demandeurs d'emplois des quartiers enclavés de trouver plus facilement du travail partout en Ile-de-France grâce à l'amélioration des transports. Plus largement, le Grand Paris doit contribuer à réduire la fracture territoriale et le déséquilibre entre l'est et l'ouest de la métropole ;

Considérant que le Grand Roissy est le moteur de croissance majeur de la région-capitale, Plus de 6 milliards d'euros seront investis par des acteurs privés dans le Grand Roissy et font de notre territoire l'un des principaux pôles de développement économique en Ile-de-France. Il constitue un levier de la croissance économique d'aujourd'hui et de demain dont la région-capitale ne peut pas se passer. Le Grand Roissy est la porte d'entrée internationale du Grand Paris. Les aéroports de Roissy et du Bourget font de notre territoire le lieu de connexion avec Paris, la France, l'Europe et le monde ;

Considérant que le CDG Express ne doit pas être réalisé à la place du métro automatique, Le CDG Express ne doit pas être réalisé au détriment de la ligne rouge attendue par les habitants. La liaison directe Roissy - Gare de l'Est appelée CDG Express ne crée pas toutes les conditions qui permettront à notre territoire de réaliser son formidable potentiel de création d'emplois et de développement économique. Il n'améliore pas la desserte du territoire ni les transports au quotidien pour les habitants. Il ne relie pas les principaux pôles de développement ;

Considérant que la réalisation du Grand Paris Express sera un élément déterminant du désenclavement et l'une des conditions de rééquilibrage et d'égalité de nos des territoires ruraux, péri-urbains et urbains ;

Considérant que le schéma d'ensemble du Grand Paris Express s'inscrit dans une vision durable et qualitative du développement territorial, social, économique et environnemental;

Considérant que le Grand Paris Express conditionne, par le désenclavement qu'il offre, la part d'effort régional de construction de logements des communes et intercommunalités ;

Considérant que les collectivités se sont engagées avec l'Etat dans la mise en œuvre de Contrats de Développement Territorial ;

Il est demandé au Gouvernement de réaliser prioritairement en 2025 la ligne Rouge du métro automatique Grand Paris Express.

LE COURRIER AU PREMIER MINISTRE



Le 18 janvier 2013

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Siège : 6 bis, avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy-en-France

Monsieur le Premier Ministre,

Nous, Députés, Sénateurs, Présidents de Conseils Généraux, Conseillers Généraux, Présidents d'intercommunalités et Maires des villes du Grand Roissy concernés par les tronçons Saint-Denis Pleyel/Le Bourget/Roissy/Le Mesnil-Amelot et Le Bourget/Noisy-Champs du réseau de transport public du Grand Paris Express, sommes mobilisés pour le développement de notre potentiel économique, la réduction de la fracture territoriale et la lutte contre le chômage.

Au sein du Grand Paris, le Grand Roissy est l'un des principaux pôles de développement de la région capitale et la porte d'entrée de la France, sur l'Europe et sur le monde.

Aussi, nous ne pouvons admettre les propositions du rapport de M. Auzannet, tant sur le calendrier de mise en service de la ligne rouge du Grand Paris Express que sur l'hypothèse de la réalisation du CDG Express à la place du métro automatique.

Le Grand Paris Express renforce la dynamique territoriale portée par les élus du Grand Roissy en faveur d'un développement économique créateur d'emplois, d'un développement durable, social et urbain qui mobilisent de nombreux acteurs publics et privés.

Volontaires pour se saisir de cette chance historique pour nos territoires et nos habitants, pour œuvrer dans une perspective de longue durée et afin de dynamiser la création d'emplois, nous considérons que le Grand Paris Express est l'une des réponses fondamentales aux enjeux du Grand Roissy.

Notre attachement à la réalisation prioritaire de la ligne rouge du Grand Paris Express d'ici 2025, et notamment de son tronçon entre Saint-Denis Pleyel et Le Mesnil-Amelot, repose sur des objectifs majeurs partagés par les élus de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne :

- le désenclavement et le rééquilibrage de territoires à la fois ruraux, péri-urbains et urbains,
- la création de plus de 100 000 emplois nouveaux et la réalisation de 6 milliards d'euros d'investissements privés,
- l'amélioration du cadre de vie de 500 000 habitants,
- l'effort important de construction de logements et la poursuite du renouvellement urbain,

- la réalisation de projets structurants dans le cadre de cinq Contrats de Développement Territorial pour un développement durable et équilibré.

Le Gouvernement décidera courant février du calendrier de réalisation du métro automatique du Grand Paris Express. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous dans les meilleurs délais afin d'aborder ensemble ce sujet vital pour le nord-est francilien et la région capitale.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre considération respectueuse.



ENSEMBLE, DEMANDONS LA REALISATION EN 2025 DE LA LIGNE ROUGE DU GRAND PARIS EXPRESS

Le gouvernement décidera courant février du calendrier de réalisation du métro automatique du Grand Paris Express. Le Grand Roissy, entre Le Mesnil Amelot, Roissy et Le Bourget, est un territoire stratégique de 500.000 habitants au formidable potentiel de développement économique. Un territoire prioritaire qui, de Sarcelles et Villiers-le-Bel à Clichy et Montfermeil, connaît un chômage élevé. Un territoire où le métro automatique est une nécessité majeure.

Le Grand Paris, pour répondre à la priorité absolue : l'emploi

Sur le Grand Roissy, plus de 100.000 emplois seront créés dans les années à venir à condition que soit mise en service rapidement la ligne rouge du Grand Paris Express. Elle doit aussi permettre aux milliers de demandeurs d'emplois des quartiers enclavés de trouver plus facilement du travail partout en Ile-de-France grâce à l'amélioration des transports. Plus largement, le Grand Paris doit contribuer à réduire la fracture territoriale et le déséquilibre entre l'est et l'ouest de la métropole.

Le Grand Roissy, moteur de croissance majeur de la région capitale

Plus de 6 milliards d'euros seront investis par des acteurs privés dans le Grand Roissy et font de notre territoire l'un des principaux pôles de développement économique en Ile-de-France. Il constitue un levier de la croissance économique d'aujourd'hui et de demain dont la région capitale ne peut pas se passer. Le Grand Roissy est la porte d'entrée internationale du Grand Paris. Les aéroports de Roissy et du Bourget font de notre territoire le lieu de connexion avec Paris, la France, l'Europe et le monde.

Non au CDG Express à la place du métro automatique

Le CDG Express ne doit pas être réalisé au détriment de la ligne rouge attendue par les habitants. La liaison directe Roissy - Gare de l'Est appelée CDG Express ne crée pas toutes les conditions qui permettront à notre territoire de réaliser son formidable potentiel de création d'emplois et de développement économique. Il n'améliore pas la desserte du territoire ni les transports au quotidien pour les habitants. Il ne relie pas les principaux pôles de développement.

SIGNEZ LA PETITION !

Disponible en ligne sur le site internet de l'Association des Collectivités du Grand Roissy : www.grandroissy-grandparis.fr



Sondage exclusif CSA réalisé par téléphone du 16 au 19 Janvier 2013 au domicile des personnes interrogées. Echantillon représentatif de 811 personnes âgées de 15 ans et plus, habitant dans 26 communes du « Grand Roissy », constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) avec stratification par commune de résidence.

Tronçon Nord du Grand Paris Express (Ligne Rouge) : près 80 % des habitants des territoires concernés estiment que le métro automatique va améliorer leur quotidien et aura un rôle positif pour l'emploi.

Dans un sondage commandité par l'association des collectivités du Grand Roissy à l'institut CSA, les habitants du territoire de la Plaine de France expriment clairement leur espoir de pouvoir disposer du métro automatique du Grand Paris Express.

Faute d'une offre suffisante, **seul un tiers des habitants du territoire utilise les transports en commun quotidiennement, plus d'un habitant sur 4 (43 %) en ayant une utilisation très épisodique** (« moins d'une fois par semaine »).

Or, la fonction assignée à ce transport est essentielle à leur vie quotidienne : pour la majorité des usagers (55 %), les transports servent à se rendre au travail ou à un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur (lycée, université).

Et si, au global, 6 habitants du territoire sur 10 sont satisfaits des transports publics, seuls 15 % sont « très satisfaits » du service rendu. A l'inverse, 37 % jugent l'offre insatisfaisante.

Dans le détail, on note que les habitants du territoire sont une courte majorité (56 %) à se déclarer satisfaits des liaisons banlieues-Paris. Plus inquiétant, ils sont même 53 % à juger les liaisons banlieue à banlieue insatisfaisantes.

C'est donc tout naturellement que la perspective de disposer d'un métro automatique est plébiscitée par les habitants du territoire du Grand Roissy :

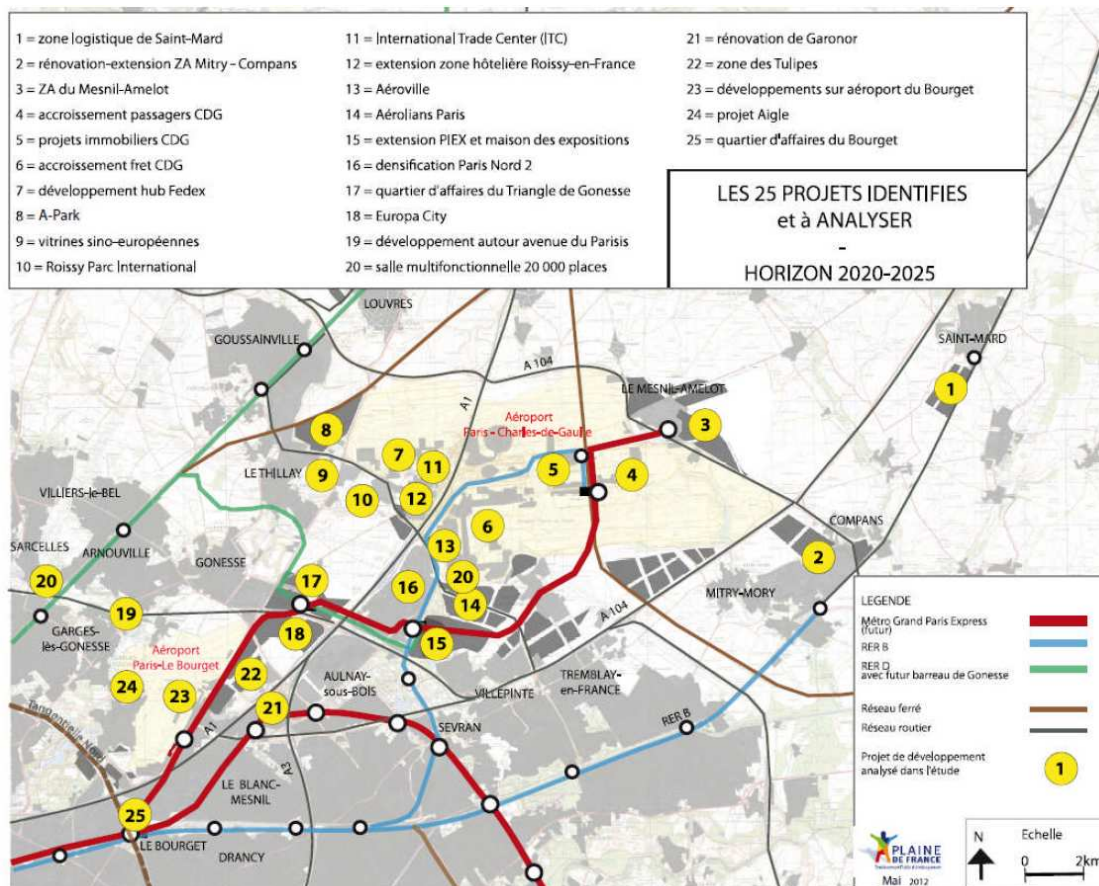
- **plus de 80 % estiment que le métro Grand Paris Express aura un rôle positif pour l'emploi et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire**
- **ils sont 77 % à estimer que cela leur permettra de passer moins de temps dans les transports et que cela leur facilitera l'accès aux équipements de loisirs**
- **enfin près d'un habitant sur six (59 %) pense que cela pourrait participer à mieux lutter contre les exclusions.**

Si le métro automatique « Grand Paris Express » desservait leur commune ou les communes limitrophes, 78 % des habitants utiliseraient plus souvent les transports en commun.

Enfin, **84 % des habitants du territoire jugent importante pour l'avenir de leur commune la mise en service du métro automatique.**

Une étude économique prospective évalue à plus de 100 000 nouveaux emplois d'ici 2025, le potentiel de création de postes liés aux projets de développement déjà identifiés sur le territoire du Grand Roissy

Réalisée fin 2011 et début 2012 par le cabinet ECODEV Conseil, à la demande de l'EPA Plaine de France, cette étude se focalise sur 25 projets portés par le territoire du Grand Roissy et du Bourget, en tentant d'en mesurer la potentialité en matière de création d'emplois.



Bénéficiant de deux infrastructures aéroportuaires de rang mondial (CDG et Le Bourget), le territoire qui connaît la plus forte croissance économique d'Ile de France devrait accueillir plus de 100 000 nouveaux emplois d'ici 2025.

- **A l'horizon 2017**, entre la création d'Aéroville, la progression du trafic de Roissy CDG, l'achèvement du Roissy Parc International, **26 000 nouveaux emplois seront créés.**
- **75 000 postes supplémentaires viendraient s'y ajouter d'ici 2025** avec l'International Trade Center de Roissy, le projet Aérolians, la densification de Paris Nord 2, la réalisation du Triangle de Gonesse et d'EuropaCity.

Sept groupes d'activités professionnelles se dégagent :

- Les métiers de l'aéroportuaire (ils restent numériquement en tête).
- Les métiers de la logistique, messagerie, fret (très transversaux et présents dans la majorité des projets).
- Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, très sollicités.
- Le commerce de grande distribution et les commerces spécialisés (toutes gammes incluses, y compris de luxe).
- Le commerce international (en nette progression).
- Les métiers industriels et technologiques sont encore présents (certes minoritaires, mais en légère progression).
- Enfin, les métiers du tertiaire supérieur (en développement sensible).

Ces créations d'emplois directs sont en très grande partie liées aux 6 milliards d'euros d'investissements privés programmés sur le territoire et conditionnées au développement de l'infrastructure de transports en commun dont la charpente sera assurée par le métro automatique du Grand Paris Express.

Tout retard de calendrier dans la réalisation du métro pourrait compromettre ce dynamisme économique et son rôle positif essentiel pour des villes aujourd'hui durement touchées par le chômage.

Le Grand Roissy représente :

⇒ **60 communes**

⇒ **7 intercommunalités**

⇒ **3 départements**

⇒ **790 000 habitants**

⇒ **318 460 emplois**

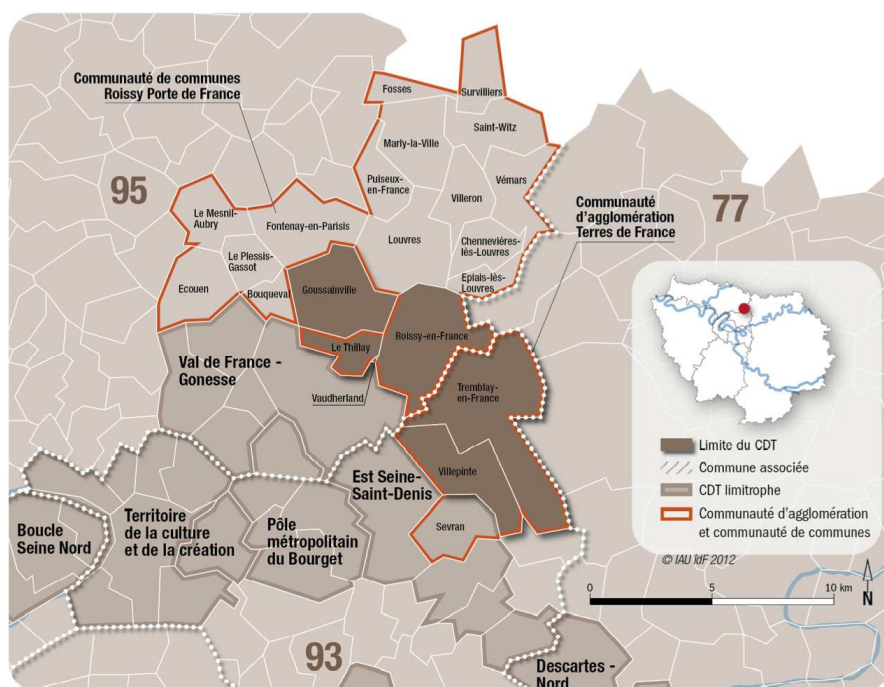
⇒ **312 000 actifs**

⇒ **Des équipements d'intérêt national :**

- **Aéroport Paris CDG** - une infrastructure nationale et un moteur économique pour l'hexagone : 3 terminaux, 4 pistes (2 doublets), 61 millions de passagers (dont 20 millions via le hub, en transit)
 - Capacité : avec 61 millions de passagers en 2011 (a priori en hausse pour 2012), CDG est le premier aéroport de France (6ème rang mondial) et le second européen en termes de trafic passager derrière Londres-Heathrow. + un des emports (nombre de passagers par avion) les plus forts au monde : 119 en 2009 ; 129 en 2011.
 - 1ère plateforme européenne pour le fret (2,4 millions de tonnes – 2011) et les mouvements d'avions (518 000 en 2009) devant les aéroports de Francfort et Londres-Heathrow. Hub Fedex (un des 3 mondiaux) pour la Région Europe – Middle East - Africa (2200 salariés sur la plateforme, flotte de 41 avions).
 - L'aéroport participe à la génération de 10 % de la richesse créée en Île-de-France et assure directement l'emploi de 92 000 salariés dans près de 700 entreprises.
 - Gare Aéroport CDG 2 – TGV : 4 millions de passagers en 2011, 14 destinations.
- **Aéroport du Bourget : 1^{er} aéroport d'affaires en Europe.**
- **Le Musée de l'Air et de l'Espace (Musée National).**
- **Le Musée National de la Renaissance d'Ecouen**
- **Parc des Expositions du Bourget et PIEX de Villepinte.**

ANNEXES

CDT – Cœur économique Roissy Terres de France



Le CDT, qui couvre les principales communes d'emprise de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et de sa périphérie Ouest-Sud/Ouest, de part et d'autre de l'A1, représente le cœur économique du Grand Roissy et est particulièrement riche en enjeux et en projets. C'est un des quatre CDT du « Grand-Roissy », territoire qui, en tant que principale porte d'entrée à l'international de la métropole francilienne, est considéré comme stratégique par l'État.

Le CDT est porté par la Communauté de communes Roissy Porte de France, à laquelle appartiennent trois des communes concernées, par la Communauté d'agglomération Terres de France (deux communes concernées) et par Goussainville. Il est situé dans le territoire de compétence de l'EPA Plaine-de-France. Le projet doit être conduit en lien avec les grands opérateurs de l'aéroport (ADP, Air France, Fedex...)

Chiffres-clés

- 6** communes
- 2** communautés d'agglomération
- 108 600** habitants
- 51 700** actifs
- 128 600** emplois

Projets liés au Grand Paris Express

- **60 000 à 65 000** emplois d'ici 2025, **75 000 à 80 000** après 2030
- Création de **490** logements par an à horizon 2018

Développement des infrastructures :

- 3 dessertes sur le Grand Paris Express, une sur le RER B (Aerofret)
- Transports Collectifs en Site Propre (TSCP) «Comet » et liaisons Est-Ouest en Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Divers projets routiers (dont franchissement de l'A1 pour les transports en commun).

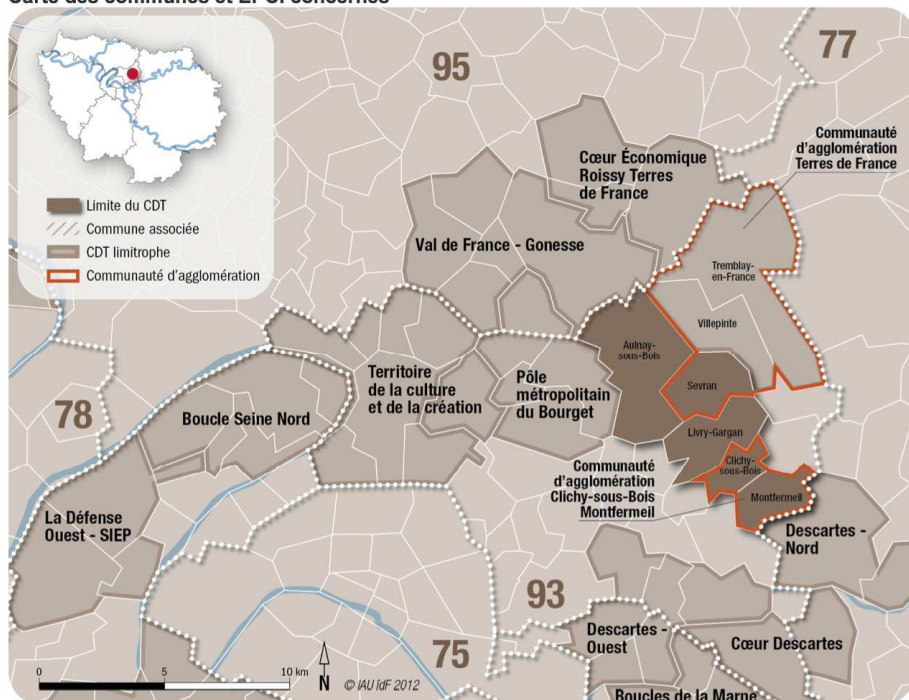
Développement économique et culturel :

- A Park (Le Thillay)
- International Trade Center
- Trapèze
- Aéroville (sur aéroport CDG)
- Aerolians Paris : extension du Parc international des expositions et création de la cité de l'exposition et Colisée (grands événements - 15 à 20 000 places) à Tremblay-en-France

PRINCIPAUX CDT DU TERRITOIRE

CDT – Est Seine-Saint Denis

Carte des communes et EPCI concernés



L'Est de la Seine-Saint-Denis, qui connaît depuis un certain nombre d'années des difficultés économiques et sociales, est resté à l'écart des dynamiques économiques régionales liées à Roissy notamment, bien que deux communes du secteur soient dans le périmètre de l'EPA Plaine de France.

La perspective d'une amélioration de l'accès de ce secteur à des pôles économiques en développement – Roissy, le Bourget, Paris, Marne-la-Vallée – amènent l'Etat et les collectivités impliquées à élaborer un CDT pour accompagner sa mutation.

La proposition de boucle Grand Est du projet de réseau Grand Paris Express (GPE, ligne rouge) a conduit les communes d'Aulnay-sous-Bois, Sevrans, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et de Montfermeil à se regrouper en 2011 au sein de l'association « Paris porte nord est » pour élaborer une « Stratégie de transformation » prenant appui sur les 4 nouvelles gares du réseau GPE prévues dans le secteur. Ces éléments de stratégie, présentés en Comité de pilotage le 8 février 2012, servent de base à l'accord-cadre du Contrat de développement territorial de l'Est de la Seine-Saint-Denis (lequel n'a pas été signé par Livry-Gargan).

Chiffres-clés :

- 5** communes
- 2** communautés d'agglomération
- 230 000** habitants
- 104 000** actifs
- 60 500** emplois

Projets liés au Grand Paris Express :

- **20 000** nouveaux emplois d'ici 2028
- Création de **1565** logements par an soit **24 330** à l'horizon 2028

Développement des infrastructures :

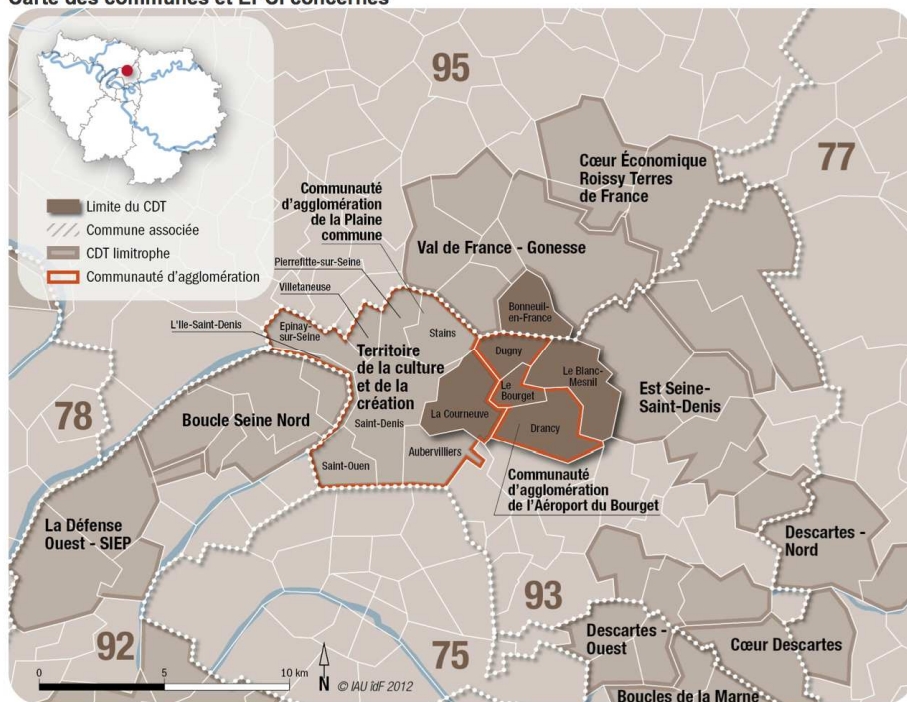
- 4 gares sur le Grand Paris Express dont deux nouvelles (Aulnay-sous-Bois et Clichy-sous-Bois Montfermeil)
- Divers projets de transport en commun complémentaires (T-Zen, réorganisation des réseaux de bus)
- Amélioration du réseau viaire (requalification de la RN2, RN370, échangeur A3-RN2, création d'une liaison entre la RD 15 et la RN2, liaison entre RN3 et Canal de l'Ourcq, franchissement de l'A1)
- Création de mobilités douces
- Extension du T4 jusqu'à Clichy-Montfermeil.

Développement économique et culturel :

- Aménagement Pôle-gare RER Aulnay
- Revitalisation des zones d'activités économiques d'Aulnay
- Réhabilitation du secteur Mitry-Princet
- Extension du centre commercial O'Parinor d'Aulnay
- Restructuration centre commercial Beau-Sevrans
- Projets culturels : Centre de création Vocale et artistique d'Aulnay et projet d'équipement culturel structurant "Canal de l'Ourcq", Tour Medicis, théâtre de la Poudrerie de Sevrans ; Festival des jardins, Terre de Foot, Sport et santé
- Principe d'Arc paysager entre la forêt de Bondy et le parc du Sausset (constitution d'une trame verte)

CDT – Pôle Métropolitain du Bourget

Carte des communes et EPCI concernés



Chiffres-clés :

- 6** communes
- 2** communautés d'agglomération
- 178 500** habitants
- 83 000** actifs
- 49 000** emplois

Projets liés au Grand Paris Express :

- **50 000** nouveaux emplois d'ici 2025
- Création de **1360** logements par an

Développement des infrastructures :

- 3 gares sur le Grand Paris Express dont deux nouvelles
- Deux gares tangentielles Nord
- Prolongement du métro Ligne 7

Développement économique et culturel :

- « Nouveau projet » pour le Musée de l'Air et de l'Espace
- Projet « Aigle » : relocalisation Eurocopter, implantation Innovation Works (EADS)
- PRU Quartiers Nord (Le Blanc-Mesnil)
- Extension du Parc des expositions du Bourget

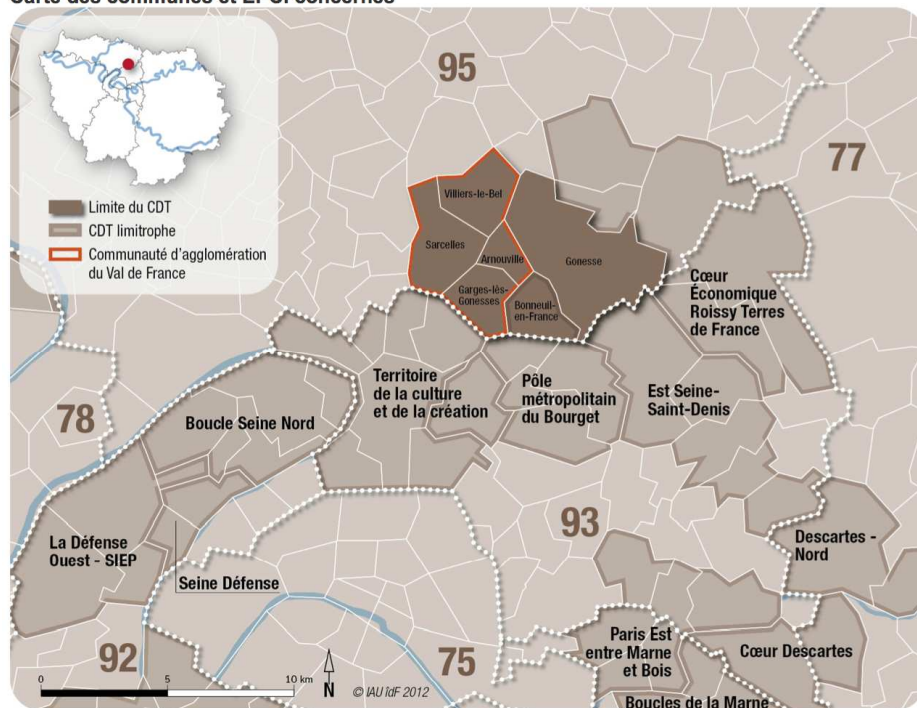
Identifié comme stratégique par l'État depuis plus de 20 ans, à l'origine de la création de l'EPA Plaine de France en 2000, le secteur du Bourget - qui concentre des équipements majeurs pour la région capitale - n'a, jusqu'à présent, pas réussi à réunir les conditions de son développement comme pôle régional.

Regroupées aujourd'hui sous l'appellation « pôle métropolitain du Bourget », les six communes du secteur (trois membres de la Communauté d'agglomération de l'Aéroport du Bourget, une de la Communauté d'agglomération Plaine commune et deux communes isolées) ont engagé l'élaboration d'un « plan stratégique d'aménagement et de développement » qui reste à finaliser sous la forme d'un schéma global de référence.

La démarche de Contrat de développement territorial (CDT) est liée, en particulier, au besoin de préparer l'accueil du projet de réseau Grand Paris Express (GPE) qui prévoit trois gares dans ce secteur.

CDT – Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France

Carte des communes et EPCI concernés



Le CDT couvre le territoire de la communauté d'agglomération de Val de France et des communes de Gonesse et de Bonneuil-en-France, entre le pôle du Bourget et le cœur du pôle de Roissy. La commune de Bonneuil-en-France est signataire de deux CDT ; celui du Bourget et celui de Val de France/Gonesse.

Le CDT est situé dans le territoire de compétence de l'EPA Plaine-de-France.

C'est un des quatre CDT du « Grand-Roissy », territoire qui, en tant que principale porte d'entrée à l'international de la métropole francilienne, est considéré comme stratégique par l'État. Il prévoit un développement autour de deux pôles (le Triangle de Gonesse et le Forum de Sarcelles), avec pour chacun, un projet-phare (EuropaCity et le Dôme) reliés par un axe de transport (l'avenue du Paris), pour l'accueil de filières économiques contribuant à l'attractivité du pôle d'échange international du Grand Roissy.

Chiffres-clés

- 6** communes
- 1** communauté d'agglomération
- 167 000** habitants
- 73 300** actifs
- 45 500** emplois

Projets liés au Grand Paris Express

- **40 000** nouveaux emplois d'ici 2025
- Création de **14 300** logements sur 15 ans

Développement des infrastructures :

- 1 gare sur le Grand Paris Express
- Barreau ferroviaire de Gonesse
- T5 et prolongement programmé vers le Bourget
- TSCP sur l'Avenue du Paris

Développement économique et culturel :

- Triangle de Gonesse : quartier d'affaires international et complexe Europa City (activités commerciales, culturelles et récréatives – 80Ha, 12 000 emplois prévus – Investisseur Immochan) – hôtels et lycée à section hôtelière avec internat
- Forum de Sarcelles : activités de service et Dôme (salle multifonctionnelle de 20000 places – sports indoors, spectacles – Maitrise d'ouvrage ICADE.) Salle dédiée au basket, volley et handball pour l'équipe de France, elle serait fonctionnelle en 2017.
- Fonctions mixtes le long de l'avenue du Paris